

BIENVENUE À
AIX-MARSEILLE
UNIVERSITÉ

Présentation de pré-rentrée en L3 Histoire 2026-2027

- **Directrice du département : Céline Regnard**
- **Directeur adjoint : Cyril Courrier**
- **Directrices des études : Hélène Aurigny & Delphine Peiretti-Courtis**
- **Responsable licence : Cyril Courrier**
- **Responsable L3 : Emmanuel Bain (emmanuel.bain@univ-amu.fr)**

- **Bureau d'appui à la pédagogie (secrétariat d'Histoire) : Agnès Tercinier**
allsh-histoire-hshsgae-bap@univ-amu.fr
Bureau C233 - [Bât. Egger](#)
Le BAP est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h05 à 17h.

- En cas de question sur un cours : l'enseignant
- Pour toutes autres questions, 2 interlocuteurs privilégiés
- **Le responsable des L3 : E. Bain (emmanuel.bain@univ-amu.fr)**
- **Bureau d'appui à la pédagogie (secrétariat d'Histoire) :
Agnès Tercinier**
allsh-histoire-hshsgae-bap@univ-amu.fr
Bureau C233 - [Bât. Egger](#)
Le BAP est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h05 à 17h.

1^{ère} partie : Les inscriptions

Vos inscriptions pédagogiques ont lieu depuis le 1er septembre

- Phase A (UE disciplinaires) : *du mercredi 2 septembre 9h au mardi 8 septembre 23h (interruption le week-end du 5 au 6 septembre)*
- Phase B (options et LANSAD) *du mercredi 9 septembre 14h au vendredi 11 septembre 16h* - Au delà de ces dates, plus d'inscription par le web !

1^{ère} partie : Les inscriptions

Consulter les fiches pédagogiques :

<https://allsh.univ-amu.fr/fr/fiches-pedagogiques/licence-histoire>

Consulter les emplois du temps :

<https://amubox.univ-amu.fr/s/x5K7i62W5nYtym3?dir=/1.%20Licence/Histoire>

1^{ère} partie : Les inscriptions

Les informations relatives au LANSAD:

LANGues pour Spécialistes d'Autres Disciplines langue vivante : LANSAD

Les langues proposées, ainsi que les règles de progression par niveaux et de changement de langue sont consultables sur la page dédiée du site.

> **Sur le campus rencontrez les enseignants au Forum LANSAD**

> <https://allsh.univ-amu.fr/fr/formation/lansad>

1^{ère} partie : Les inscriptions

Penser à la possibilité de choisir un bonus !

<https://allsh.univ-amu.fr/fr/formation/options-bonus#tab-9657>

Inscription oct/nov.

ALLSH

Les Bonus

Vous êtes engagé(e) dans la vie de l'Université, faculté, dans la société civile (Conseil Étudiants de la Ville de Marseille ou d'Aix, ou associations pour servir une cause : égalité femme homme, développement durable...), ou vous souhaitez approfondir vos connaissances (**langues au centre de formation et d'autoformation en langue (CFAL), ateliers d'approfondissement des pratiques de la langue française** (éloquence, écriture créative, maîtrise de la langue française, lecture et écriture académiques), culture, vos compétences : sport, entrepreneuriat, innovation, ...

Sur le campus rencontrez les associations, services !



vous pouvez bénéficier d'un **bonus**.



Bonification obtenue : majoration moyenne des BCC du semestre, max : 0.5 point d'augmentation, quel que soit le nombre d'activités suivies par l'étudiant.

+ d'infos : page dédiée du site > **bonus allsh** ! Inscription octobre /novembre

• <https://allsh.univ-amu.fr/fr/formation/options-bonus#tab-9657>

Pour toutes questions relatives aux bonus, vous pouvez prendre contact avec le référent bonus à l'adresse : nicolas.viale@univ-amu.fr

FORMULAIRE DE CANDIDATURE AUX BONUS

BONUS Culture

+

BONUS Sport

+

BONUS Approfondissement des connaissances

+

BONUS Créativité et entrepreneuriat

+

BONUS L'engagement étudiant

+

Documents utiles

- [Socle commun des bonus pour AMU](#) PDF - 173.25 Ko - 23/9/2024

2ème partie : Les enseignements

Rappels :

- **Une organisation en 3 BCC (Blocs de compétences et de connaissances)**

UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE – ANNEE UNIVERSITAIRE 2026-2027

Fiche pédagogique

Licence Histoire

PT : Histoire, cultures et représentations

N° Etudiant : N° portable :

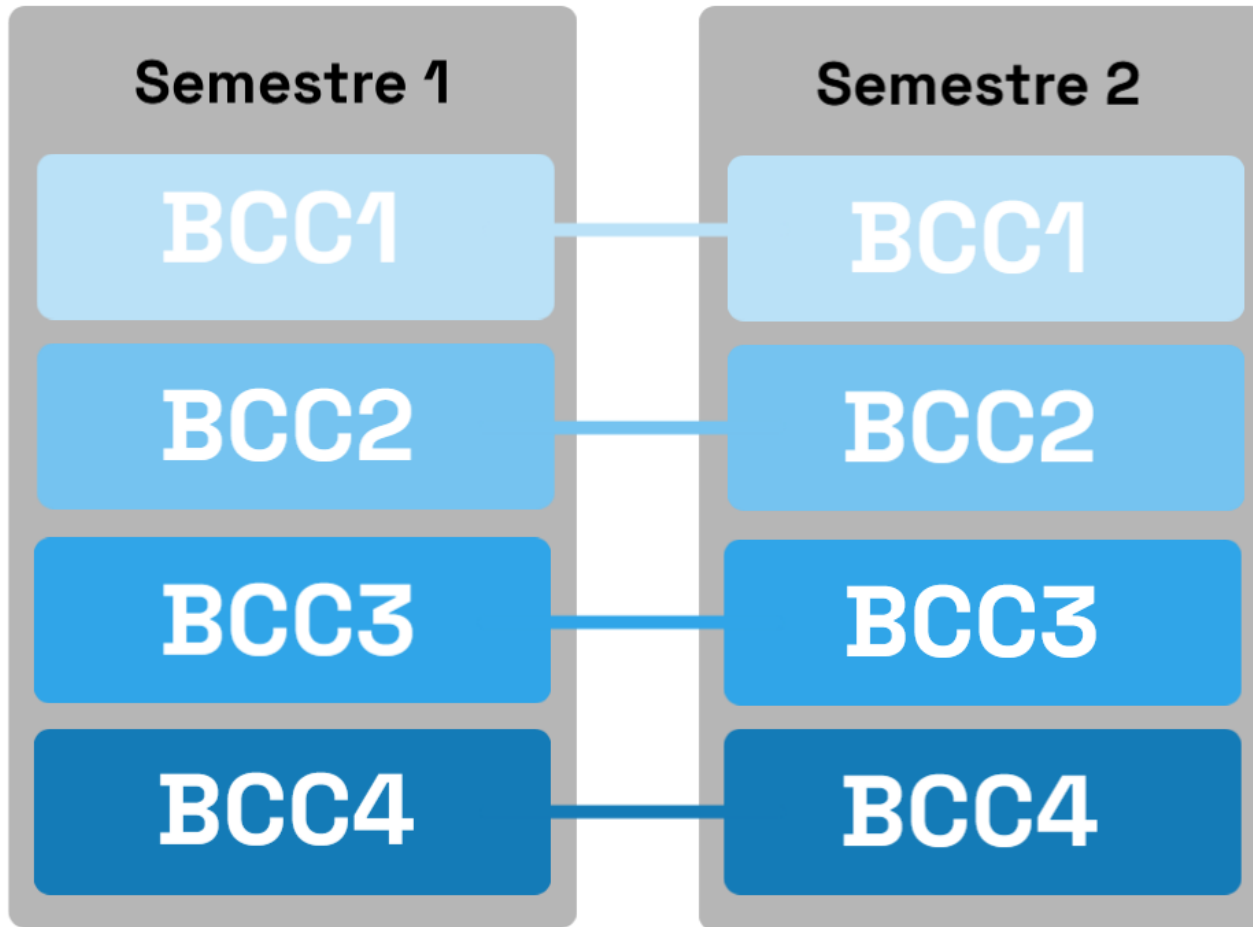
NOM : Prénom :

Semestre 5 - 30 Crédits				Crédits	Choix	N° du groupe
L'inscription dans un groupe est obligatoire						
Compétences transversales et générales						
HHI5U51	UE	Initiation à la recherche historique 1		6		
HHI551A	EC		Sources et méthodes 1			
HHI551B	EC		Cultures de l'écrit dans les mondes anciens			
HHI551C	EC		Paléographie moderne XVIe-XVIIe s.			
HHI5U50	UE	Projet professionnel et orientation 1		2		
HHI5X62		Choisir 1 UE de langue vivante étrangère S5 :		4		
Code :						
Intitulé :						
Maîtriser et transmettre le savoir historique						
HHI5U52	UE	Histoire culturelle des mondes anciens		5		
HHI5U53	UE	Cultures chrétiennes au Moyen Âge		5		
Collecter, établir et analyser des sources						
HHI5X50		Choisir 1 UE disciplinaire parmi :				
HHI5U54	UE		Histoire et cultures matérielles des mondes anciens	4	☐	
HHI5U55	UE		Cultures de l'écrit à l'époque moderne	4	☐	
HHI5X51		Choisir 1 UE disciplinaire parmi :				
HHI5U56	UE		Épigraphie des mondes anciens	4	☐	
HHI5U57	UE		Archives et patrimoines : regards de médiévistes sur les enjeux contemporains	4	☐	

2ème partie : Les enseignements

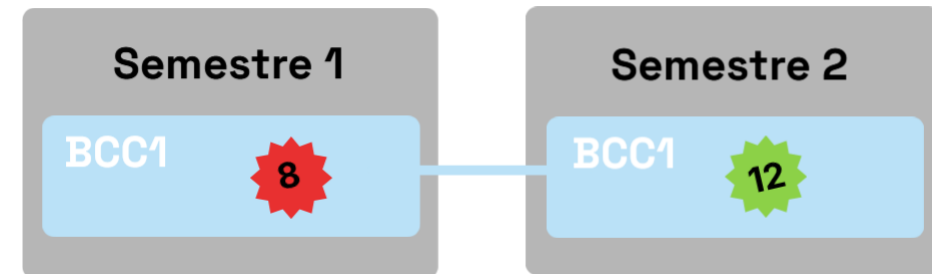
Rappels :

- **Une organisation en 3 BCC (Blocs de compétences et de connaissances)**
- **Le régime des compensations est lié aux BCC =**
 - Les BCC d'un même semestre ne se compensent pas entre eux
 - Les BCC miroirs de deux semestres se compensent entre eux = le BCC1 du S5 peut compenser le BCC 1 du S6 mais pas le BCC2 du S2
 - En revanche, si un seul BCC (S5 + S6) est supérieur ou égal à 9/20, l'année est validée.

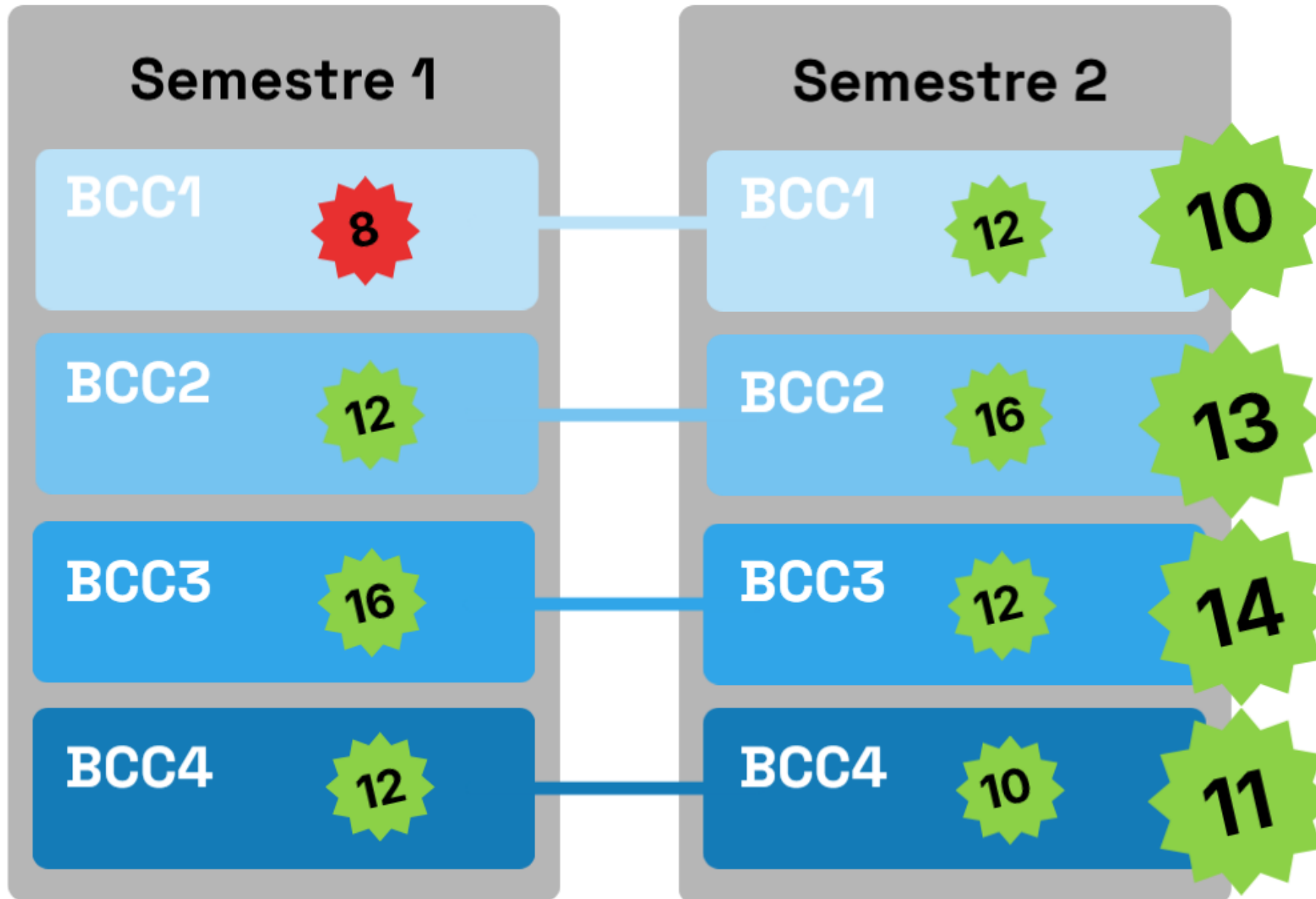


Les **BCC** se compensent uniquement avec leur **BCC jumeau**.

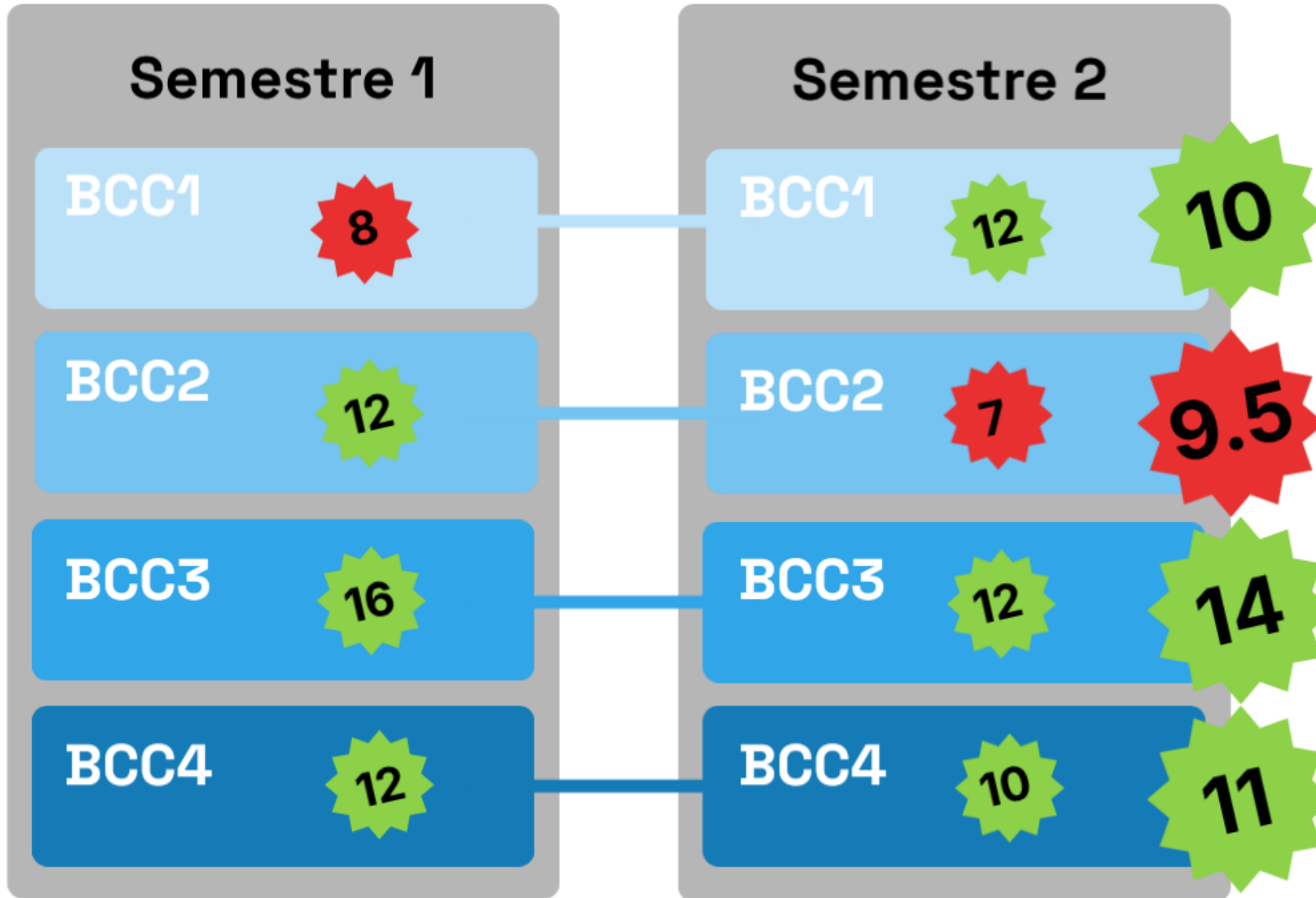
Exemple : les notes obtenues au BCC2 au 1^{er} semestre (S1) moyennent *uniquement* les notes du BCC2 au 2^e semestre (S2).



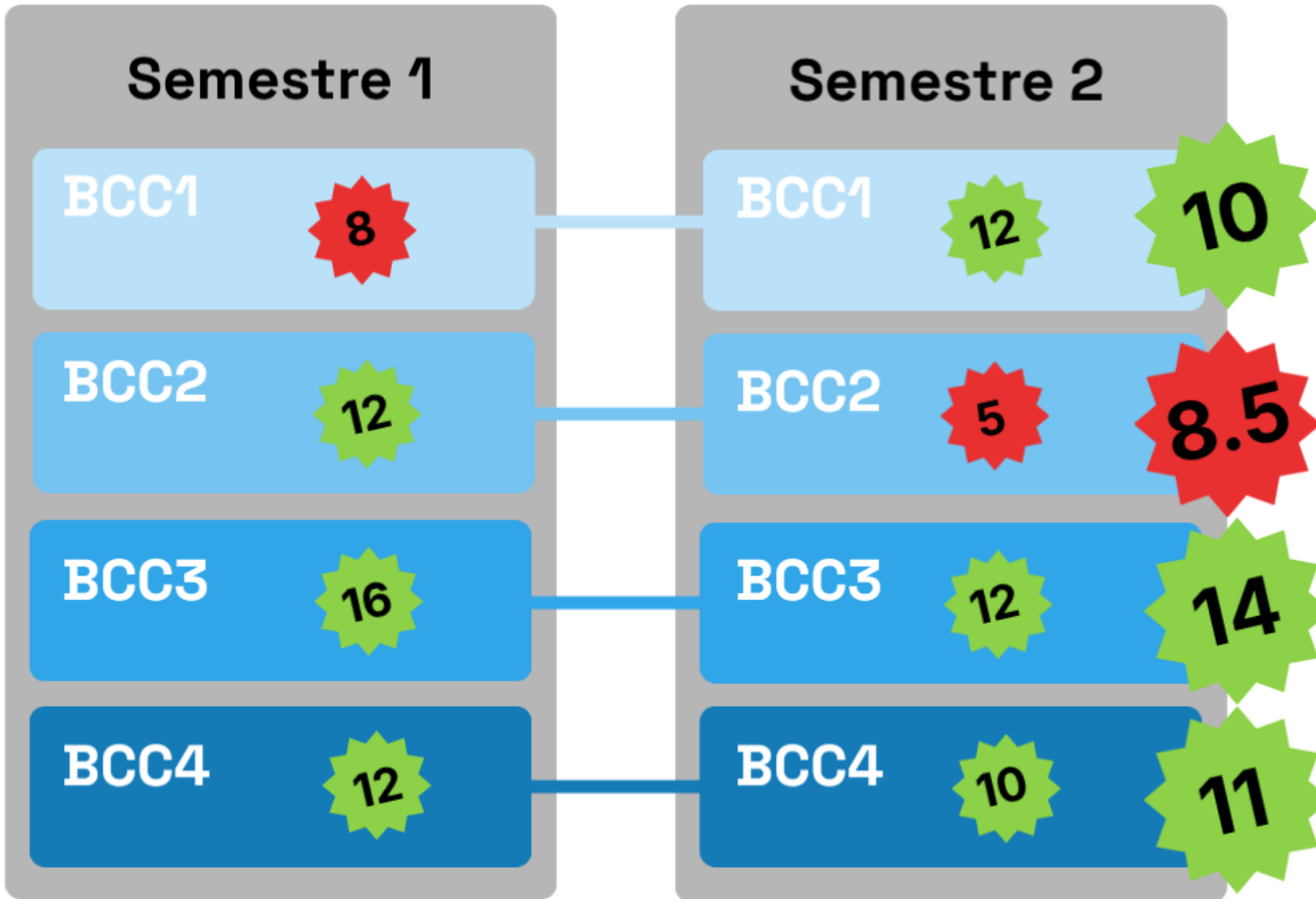
10



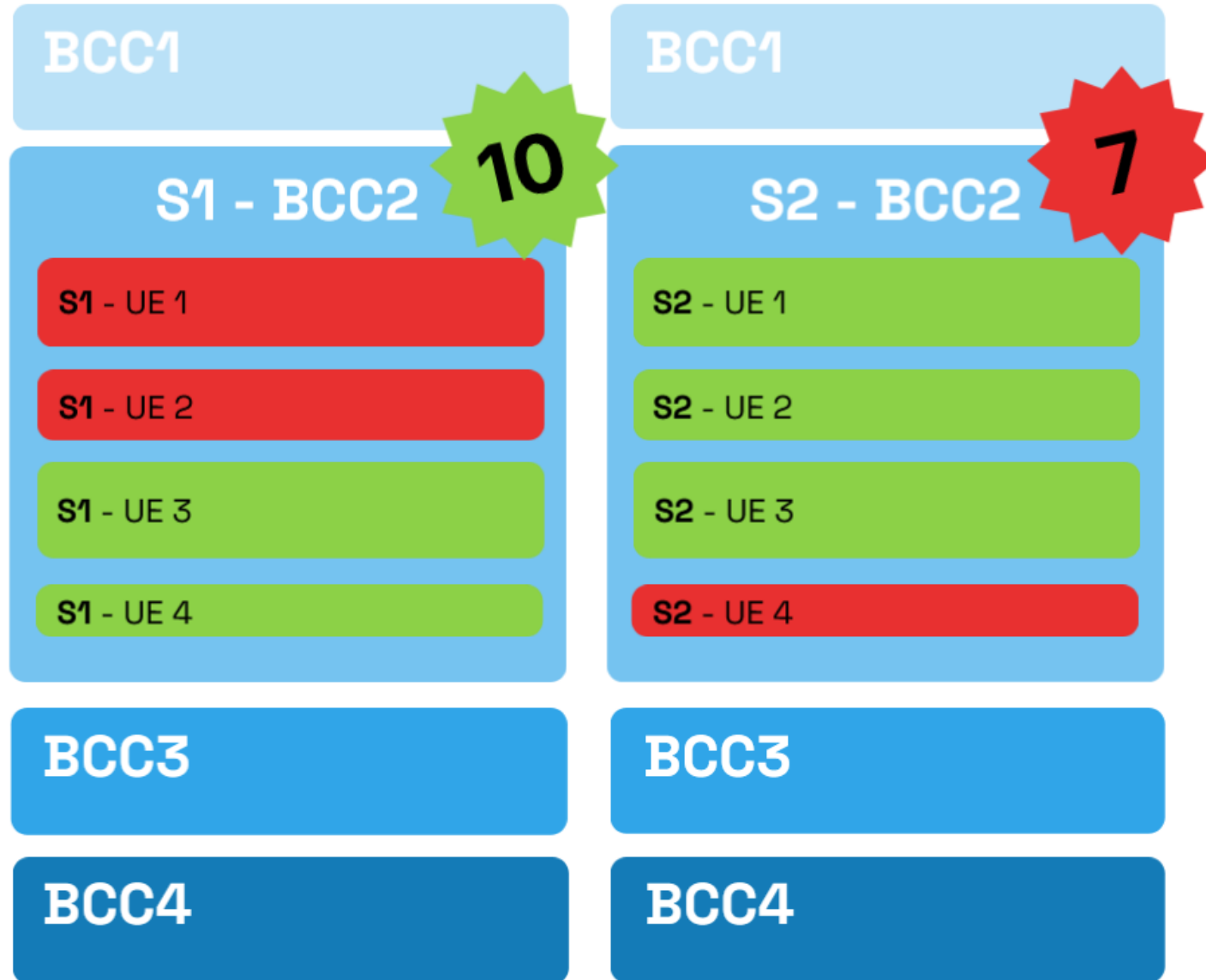
Exemple :
année validée
avec
compensation
des BCC1
jumeaux.



Exemple :
année validée
avec
compensation
des BCC1
jumeaux ET avec
**un seul BCC
supérieur ou
égal à 9.**



Exemple :
année **NON** validée
car un **BCC**
inférieur à égal à 9.



Matières soumises à la seconde chance

S1 - UE 1

S1 - UE 2

S2 - UE 4

Toutes les matières non validées
du BCC2 sur l'année sont
soumises à la seconde chance.

2ème partie : Les enseignements

Rappels :

- **Une organisation en 3 BCC (Blocs de compétences et de connaissances)**
- **L'assiduité est obligatoire !**

ALLSH – les règles – le cadre

Assiduité et résultats

Tout étudiant doit être assidu et justifier de ses absences (envoi de justificatifs à l'enseignant et à la scolarité).

Les étudiants absents à une épreuve de contrôle continu ont un délai **de 5 jours ouvrés** pour produire auprès du service de la scolarité le justificatif de leur absence (certificat médical, certificat d'hospitalisation, décès d'un proche parent, ...).

Tout étudiant concerné par la seconde session est tenu de se présenter aux épreuves des UE non acquises en session 1 selon des modalités précisées par la composante.

Dans le cas contraire, il sera automatiquement déclaré « **défaillant** » à la seconde session, sans application des règles de compensation

ALLSH – les règles – le cadre !

Prise en compte des absences

Toute absence, à un examen continu ou terminal, qu'elle soit justifiée ou non, **entraîne le statut « défaillant »**.

Le statut de défaillant entraîne le non calcul de la moyenne au(x) bloc(s) de connaissances et de compétences (BCC) correspondant (s) et donc **l'invalidation de l'année** .

Justification des absences : les étudiants absents lors d'une épreuve de contrôle continu ou terminal bénéficient d'un délai de 5 jours ouvrés pour justifier leur absence auprès de la scolarité. Ce délai court à compter de la date de l'épreuve à laquelle l'absence a été constatée. Cette justification des absences est essentielle, notamment lorsque l'on est boursier/boursière (vérification du CROUS)

2ème partie : Les enseignements

Rappels :

- **Une organisation en 3 BCC (Blocs de compétences et de connaissances)**
- **L'assiduité est obligatoire !**
- **Préparer les cours, être présent et actif en cours pour réussir !**

2ème partie : Les enseignements

Une nouveauté importante :

Conseil du département d'histoire (3 juillet 2026) : « A partir de 2026-27, le département d'histoire se prononce pour une formation sans IA générative et interdit l'usage des ordinateurs, téléphones et tablettes en cours en licence (sauf aménagement médical ou modulation par les enseignant.es). »

Pourquoi interdire l'usage des ordinateurs en cours?

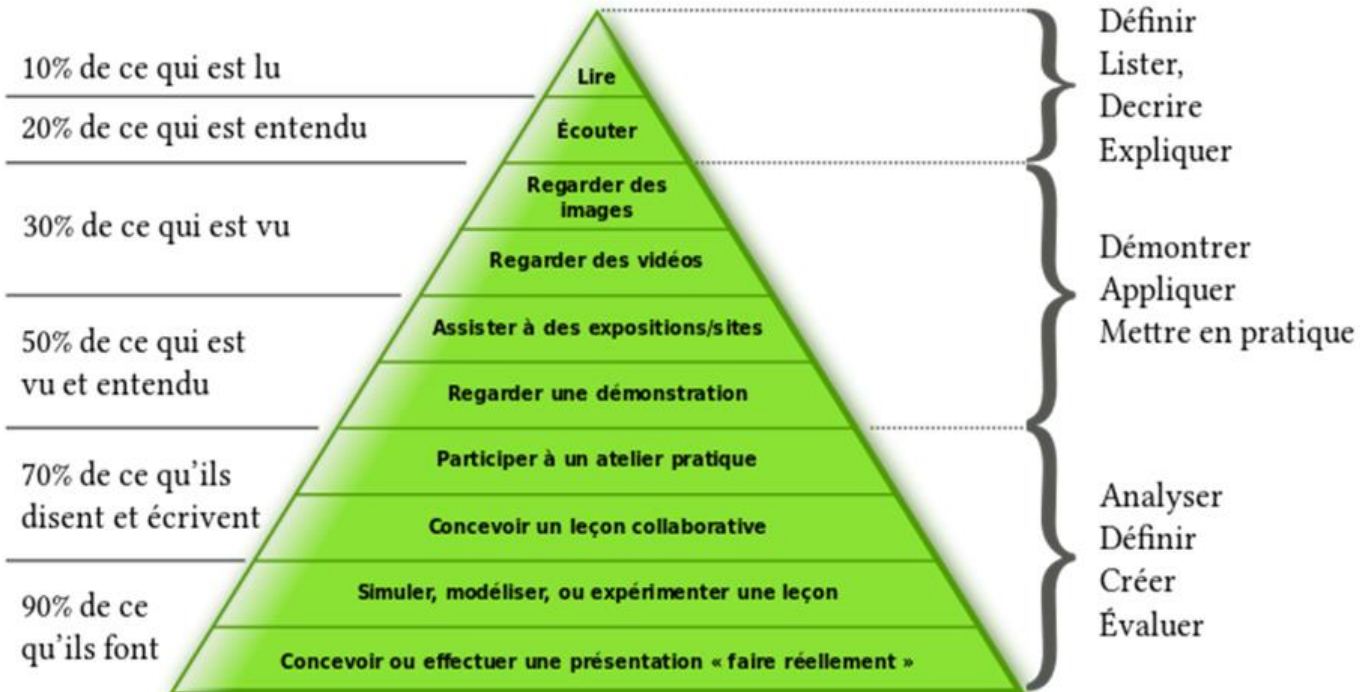
- Retrouver une meilleure concentration
- Favoriser la mémorisation et l'apprentissage
- Améliorer ses résultats
- Diminuer les distractions pour l'ensemble de la classe
- Maintenir la maîtrise de l'écriture manuscrite indispensable, notamment pour les examens
- Participer de façon plus active, interagir en classe

L'écriture manuscrite renforce la mémorisation tout en stimulant les capacités cognitives rendant ainsi l'apprentissage plus efficace

Cône de Dale (Edgar Dale)

Les personnes se souviennent
généralement de ...
(activité d'apprentissage)

Les personnes sont capable de...
(résultat de l'apprentissage)



- **Les dangers de l'Intelligence Artificielle**

- Dans un article publié par le MIT (Massachusetts Institute of Technology) Media Lab, Nataliya Kosmyna et ses co-auteurs présentent pour la première fois de manière aussi précise les effets de l'utilisation des modèles de langage comme ChatGPT sur le cerveau humain.

(Kosmyna, N., Hauptmann, E., Yuan, Y. T., Situ, J., Liao, X.-H., Beresnitzky, A. V., Braunstein, I., & Maes, P. (2025). *Your Brain on ChatGPT: Accumulation of Cognitive Debt when Using an AI Assistant for Essay Writing Task*. Preprint - MIT MediaLab : <https://arxiv.org/abs/2506.08872>)

- Dans leur expérience menée au MIT pendant plusieurs mois, les chercheurs ont examiné l'effort cognitif induit par trois modes de rédaction d'un essai pour l'examen d'entrée à l'université aux États-Unis et étudié l'activité cognitive de trois groupes distincts en regardant chez chacun d'eux les mêmes indicateurs.

=un premier groupe rédigeait sans aucune aide (brain-only) ;

= un second avec un moteur de recherche classique (type Google)

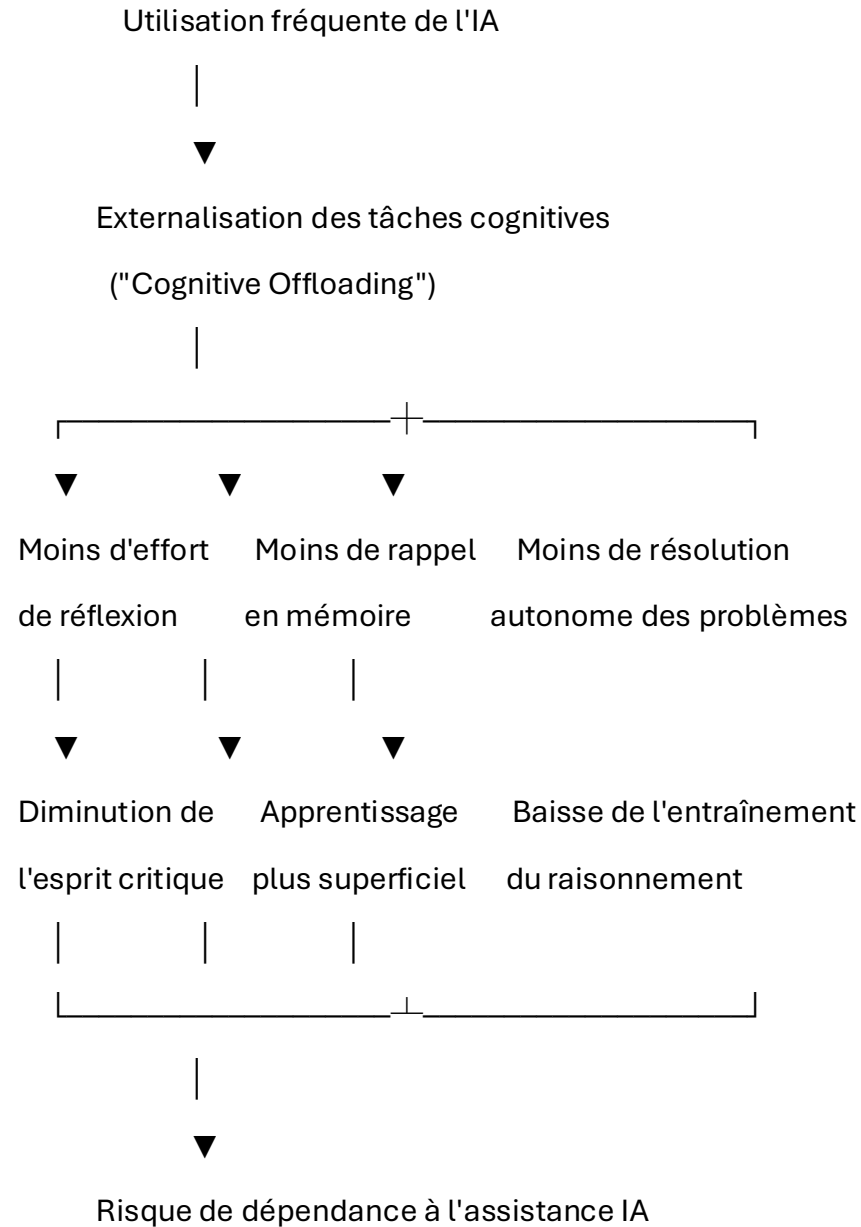
= un troisième avec le modèle de langage (type ChatGPT).

- 54 volontaires recrutés par le MIT Media Lab ont ainsi réalisé trois sessions espacées sur quatre mois.

- **RESULTATS**

- L'étude de l'activité cérébrale d'un petit échantillon de 54 personnes ayant réalisé trois sessions espacées sur quatre mois montrait que, sur le plan neuronal, linguistique et comportemental, les utilisateurs de ChatGPT sous-performeraient systématiquement par rapport aux personnes qui n'utilisent pas le *chatbot* pour les mêmes tâches.
- 83,3 % des utilisateurs de ChatGPT soumis au test de l'étude seraient incapables de citer des passages d'essais qu'ils avaient rédigés quelques minutes auparavant.
- Dans cette expérimentation, 55 % de la « charge cognitive » nécessaire pour rédiger un essai sans aucune assistance diminuerait avec l'utilisation de l'intelligence artificielle provoquant une sorte d'atrophie cérébrale.
- Dans le temps, écrire avec ChatGPT ferait accumuler une « dette cognitive » rendant difficile un retour à une activité cérébrale normale pour les tâches effectuées sans IA générative

https://www.lemonde.fr/sciences/article/2025/07/01/l-utilisation-de-chatgpt-pourrait-influencer-nos-capacites-cognitives_6617187_1650684.html



L'IA générative et les études d'histoire

L'objectif de la licence d'histoire est de former des historien.ne.s. Elle vise aussi à transmettre des compétences susceptibles de préparer à l'exercice d'un métier dans des champs divers et de fournir une culture favorisant l'épanouissement personnel et l'engagement citoyen.

La licence d'histoire permet de développer différentes compétences (voir détail [ici](#)):

- Capacités d'analyse et de synthèse
- Capacités de raisonnement et d'écriture
- Capacités d'autonomie et de travail en groupe

L'utilisation de l'IA générative est contraire à l'atteinte de ces objectifs et à l'acquisition de ces compétences.

DONC dans la droite ligne du manifeste « [Face à l'IA générative, l'objection de conscience. Manifeste pour l'enseignement supérieur et l'éducation nationale](#) » le département d'histoire de la faculté ALLSH prend les décisions suivantes :

- Nos cursus ne comprennent pas de formation à l'utilisation de l'IAG mais peuvent contenir des dispositifs pédagogiques visant à former aux usages critiques de l'IAG
- Les enseignant.es s'engagent sur l'honneur à ne pas utiliser l'IAG pour concevoir leurs cours, sujets, corriger leurs copies
- Conformément à la [charte d'AMU \(2025\)](#), signée à chaque inscription administrative, les étudiants s'engagent sur l'honneur à ne pas utiliser l'IAG pour produire des contenus évalués.

Les évaluations porteront sur des contenus exposés ou rédigés en classe.

3ème partie : Les perspectives d'avenir

➤ **Mon Master !** <https://information.monmaster.gouv.fr/>

Candidatures l'an dernier 17 fev/17 mars 2026

3ème partie : Les perspectives d'avenir

- **Mon Master !** <https://information.monmaster.gouv.fr/>
- **Possibilités d'études à l'étranger :**
 - **ERASMUS/CIVIS** (responsable département d'histoire : Anne Montenach anne.montenach@univ-amu.fr)
 - **MIFI (Master International Franco-Italien)** : François Otchakovsky-Laurens francois.OTCHAKOVSKY-LAURENS@univ-amu.fr

Informations complémentaires en octobre (mois de l'international!)

Partir étudier à l'étranger

<https://allsh.univ-amu.fr/fr/international>

LA FACULTÉ ▼ FORMATION RECHERCHE INTERNATIONAL ENTREPRISE VIE DE CAMPUS

INTERNATIONAL



Partir en mobilité internationale

Qu'est-ce qu'une mobilité internationale ?

- effectuer un semestre ou une année d'études dans un établissement partenaire à l'étranger
- reconnaissance académique (transfert des crédits ECTS) / diplôme amU
- possibilité de bénéficier d'une aide financière partielle, sur critères d'éligibilité, pour vous aider à mener votre projet de mobilité internationale



Le projet se prépare dès l'automne de l'année universitaire en cours pour un départ prévu l'année suivante.

Où puis-je partir ?

Étudiant.e.s en histoire : 29 pays, 101 accords en 2025-2026



Plusieurs **critères** peuvent guider votre choix de destination: le **cursus** proposé dans une université étrangère, vos **affinités** pour un pays, votre projet professionnel, vos **compétences linguistiques**.

Certaines destinations sont plus concurrentielles que d'autres avec un nombre de place limité.

Découvrez les différents partenariats d'AMU

Le département d'Histoire vient de renforcer son partenariat avec l'Université de Montréal visant à faciliter les mobilités étudiantes



Nouvelles

3 septembre 2024

Une rentrée tout sourire à l'UdeM!

14 août 2024

Argilos: trois décennies de fouilles et de découvertes archéologiques... et ça continue!

[Voir tout](#)



Conditions :

- Être inscrit.e à Aix-Marseille Université pour l'année universitaire en cours durant la mobilité
- Avoir validé **au moins 60 crédits ECTS**
- Effectuer une mobilité d'étude dans un **établissement partenaire** du département d'études dans le cadre du programme ERASMUS+, CIVIS ou au Royaume-Uni
- Avoir établi un **contrat pédagogique** avant le départ pour permettre à votre retour une reconnaissance de votre mobilité (crédits ECTS)
- Remplir les prérequis linguistiques demandés par l'université d'accueil (TOEFL/ TOEIC, ...)
avant la date de clôture des candidatures

Partir en mobilité Erasmus avec CIVIS

CIVIS
A European Civic University



- **Alliance de 9 universités européennes** du programme Erasmus + **2 hors-Europe (Glasgow et Lausanne)**
- Facilitation dans les échanges entre les universités
- Mêmes démarches que pour Erasmus
- Financement Erasmus pour Lausanne et Glasgow



Les DPI sont des cursus d'excellence, établis avec un ou plusieurs établissements étrangers. À l'issue de ces formations, qui supposent de passer une année dans chacune des deux universités partenaires, les étudiant.e.s obtiennent un **double diplôme** – celui d'amU et celui de l'université partenaire.

Le perfectionnement linguistique ainsi que la connaissance approfondie des deux systèmes universitaires ouvrent aux étudiant.e.s des **perspectives professionnelles** élargies, précieuses dans un contexte d'internationalisation croissante.

La Licence franco-allemande d'études intégrées en histoire (TübAix) associe les départements d'histoire d'amU et de l'université Karl-Eberhardt de Tübingen (Allemagne). Peuvent être candidat.e.s en vue d'une inscription en Licence les étudiant.e.s actuellement inscrits en Licence 1 d'Histoire.

Le **Master international franco-italien (MIFI)** associe les départements d'histoire d'amU et de trois universités italiennes : Università di Roma La Sapienza ; Università degli Studi di Milano La Statale ; Università degli Studi di Genova. Candidature au cours de la Licence 3.

Processus de sélection interne au département d'histoire : les étudiant.e.s sont sélectionné.e.s par un jury binational et bénéficient d'un encadrement spécifique.

Conditions :

- Être inscrit.e à Aix-Marseille Université pour l'année universitaire en cours durant la mobilité
- Avoir validé **au moins 120 crédits ECTS**
- Effectuer une mobilité d'étude dans un **établissement partenaire** du département d'études (ex. : Université de Montréal), de la Faculté ALLSH ou d'amU
- Avoir établi un **contrat pédagogique** avant le départ pour permettre à votre retour une reconnaissance de votre mobilité (crédits ECTS)
- Remplir les **prérequis linguistiques** demandés par l'université d'accueil (TOEFL/ TOEIC, ...) **avant la date de clôture des candidatures**

Prévoir sa mobilité un an à l'avance

Octobre : participer au **Mois de l'International** organisé par la DRI (campus ALLSH)

- Réunions d'informations sur le campus Egger (mobilité Europe et hors-Europe)
- *CIVIS online partner webinar* (présentation en anglais des Universités CIVIS sur les programmes d'échange ; sur Zoom et sur inscription)
- S'inscrire sur la page Ametice **[26-27]-ALLSH Informations mobilités internationales**

Décembre : dépôt des candidatures **hors Europe et CIVIS** > réponse en février

Février : dépôt des candidatures **Erasmus** > réponse en avril

DPI : réunions d'information spécifiques organisées par le département d'histoire

Identifiez vos interlocuteurs

Gestionnaires de mobilité :

- conseil dans le choix de destination
- accompagnement dans la constitution du dossier de candidature
- après votre nomination, suivi de votre dossier de mobilité et de demande de bourse

Référents pédagogiques :

- conseil et accompagnement dans l'élaboration du projet de mobilité
- validation du contrat d'étude
- suivi pédagogique avant, pendant et après votre mobilité

Direction des Relations Internationales – ALLSH

Bâtiment Egger – Bureau C 101

29, avenue Robert Schuman – Aix-en-Provence

Horaire d'ouverture du bureau :

Toute la semaine 9h00 – 12h00 (fermé l'après-midi)

Au sein du département d'histoire :

Mobilité Europe et hors-Europe : Anne Montenach

anne.montenach@univ-amu.fr

Cursus intégrés MIFI et TübAix : François Otchakovsky-

Laurens francois.OTCHAKOVSKY-LAURENS@univ-amu.fr

4ème partie : Les services

- **La BU !**



4ème partie : Les services

- **La BU !**
- **Le Centre de formation et d'autoformation en langues**

Centre de Formation
et d'Autoformation en Langues
CFAL

“

Apprendre
Échanger
Pratiquer

”

...

«N'hésitez pas à enrichir vos
connaissances et
compétences
d'enseignements en langues
et compétences transversales
! »



4ème partie : Les services

- **La BU !**
- **Le Centre de formation et d'autoformation en langues**
- **Les infrastructures sportives**

Le sport à l'université

amU Aix
Marseille
Université

Accueil Sports Evènements Instant Sport Bonus Packs Calendrier Contacts

Sport SUAPS AMU

Message important

Rentrée SUAPS :
OUVERTURE des inscriptions le 11 SEPTEMBRE 2024
Début des cours le 16 septembre 2024. Attention le certificat médical est obligatoire pour les sports suivants : rugby et sport de combat. Il faut le déposer sur votre profil. Sans ce CM, vous ne serez pas accepté en cours.

Inscription à la course ALGERNON 13 octobre 2024 - Team amU --> <https://www.univ-amu.fr/fr/public/actualites/save-date-algernon-13-octobre>

Rechercher

CAMPUS

Les sports

Activités de Bien-être

Activites physiques sante bien etre

Ateliers approfondissement yoga

Fit balance

Gym douce

Pilates

<https://sport-suaps.univ-amu.fr/bonus>

amU

Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives

Le **SUAPS** c'est le service pour bouger et garder la forme. **+ de 80 activités physiques et sportives** parmi les 5 grands campus d'amU ainsi que les campus délocalisés.

Des animations sportives et événements organisés toute l'année.

Si vous pratiquez un **sport à haut niveau**, **renseignez-vous sur SHN-amU** et côté **compétition**, auprès de l'Association Sportive AMU (**AS AMU**) !

Mouv'amU : dispositif sport-santé-bien-pour reprendre une activité en douceur !

→ <https://sport-suaps.univ-amu.fr/fr/>

- **Ouverture des inscriptions en ligne : 7 septembre 2026 à 8h**
- **Début des cours : 14 septembre 2026**

4ème partie : Les services

- **La BU !**
- **Le Centre de formation et d'autoformation en langues**
- **Les infrastructures sportives**
- **La santé**

amU

Service universitaire de Santé Étudiante

Le SSE, est en charge de **la santé et la santé mentale**, la prévention et les aménagements (handicap). Soins intégralement pris en charge (**tiers-payant**) /carte vitale à jour et mutuelle.

Pour **tous les étudiants d'amU**. Consultations en **médecine générale** et **gynécologie**, en **santé mentale** avec psychologue ou psychiatre, **soins infirmiers**, **sophrologie** – relaxation, conseil en **nutrition**, **dépistage bucco-dentaire**.

→ [https://www.univ-amu.fr/fr/public/ service-de-sante-universitaire](https://www.univ-amu.fr/fr/public/service-de-sante-universitaire)

→ au Cube, sur votre campus !

sse-aix@univ-amu.fr

04 13 94 22 80

4ème partie : Les services

- **La BU !**
- **Le Centre de formation et d'autoformation en langues**
- **Les infrastructures sportives**
- **La santé**
- **L'orientation**

amU

Service Universitaire d'Insertion et d'Orientation - SUIO

En charge de l'**orientation**,
la **réorientation**, l'**insertion**
professionnelle, l'**accompagnement**,
l'**aide à la recherche de stages**
et d'**emplois**.

Le SUIO vous accompagne dans la
construction de votre projet
d'études et dans votre **insertion**
professionnelle.

→ <http://suio.univ-amu.fr>

→ au Cube, sur votre campus !

4ème partie : Les services

- **La BU !**
- **Le Centre de formation et d'autoformation en langues**
- **Les infrastructures sportives**
- **La santé**
- **L'orientation**
- **Respect et égalité**

amU

Service pour Le Respect et l'Égalité - SpRE

Le **SpRE** est en charge de la prévention et de la **lutte contre les violences sexistes et sexuelles, les discriminations et les harcèlements.**

Si vous êtes victime ou témoin !

Le **SpRE** est un **service gratuit, confidentiel et mobile** pour l'ensemble de la communauté étudiante et des personnels d'amU.

→ <https://www.univ-amu.fr/fr/public/respect-egalite>
en haut de tous les sites web d'amU !

Contact :

→ respect-egalite@univ-amu.fr

→ 04 13 55 05 50

- **Deux enseignant.es du département d'histoire ont pour mission de veiller au respect et à l'égalité au sein du département d'Histoire. Ce sont vos référent.es pour ces questions.**
- **Si, dans le cadre de votre vie à l'Université, vous êtes victime ou témoin de comportements ou de violences à caractère diffamatoire, discriminatoire, haineux, raciste ou sexiste, il ne faut pas hésiter à les contacter.**
- Leur mission est de vous écouter de manière respectueuse et confidentielle et de vous orienter dans vos démarches éventuelles, en vous mettant en lien avec le Service pour le Respect et l'Égalité de l'Université.
- **Nous contacter :**
 - **delphine.peiretti@univ-amu.fr**
 - **julien.dubouloz@univ-amu.fr**
- **Vous pouvez bien sûr contacter directement le Service pour le Respect et l'Égalité de l'Université : <https://www.univ-amu.fr/fr/public/respect-egalite>**

4ème partie : Les services

- **La BU !**
- **Le Centre de formation et d'autoformation en langues**
- **Les infrastructures sportives**
- **La santé**
- **L'orientation**
- **Respect et égalité**
- **Handicap**

amU

Direction de la Vie Étudiante et de Campus

Le bureau de la vie étudiante -
mission handicap (BVE-MH)
**orientent et soutiennent les
initiatives étudiantes et les
associations (CVEC et FSDIE), en
plus d'accompagner les étudiants
handicapés.**

La **Cellule Engagement valorise les
actions sociétales étudiantes.**

**Qualité de vie étudiante et
campus dynamique**

→ au Cube, sur votre campus !

A large yellow graphic in the bottom right corner of the slide, consisting of two overlapping rectangular shapes that form a stepped, L-like pattern.

4ème partie : Les services

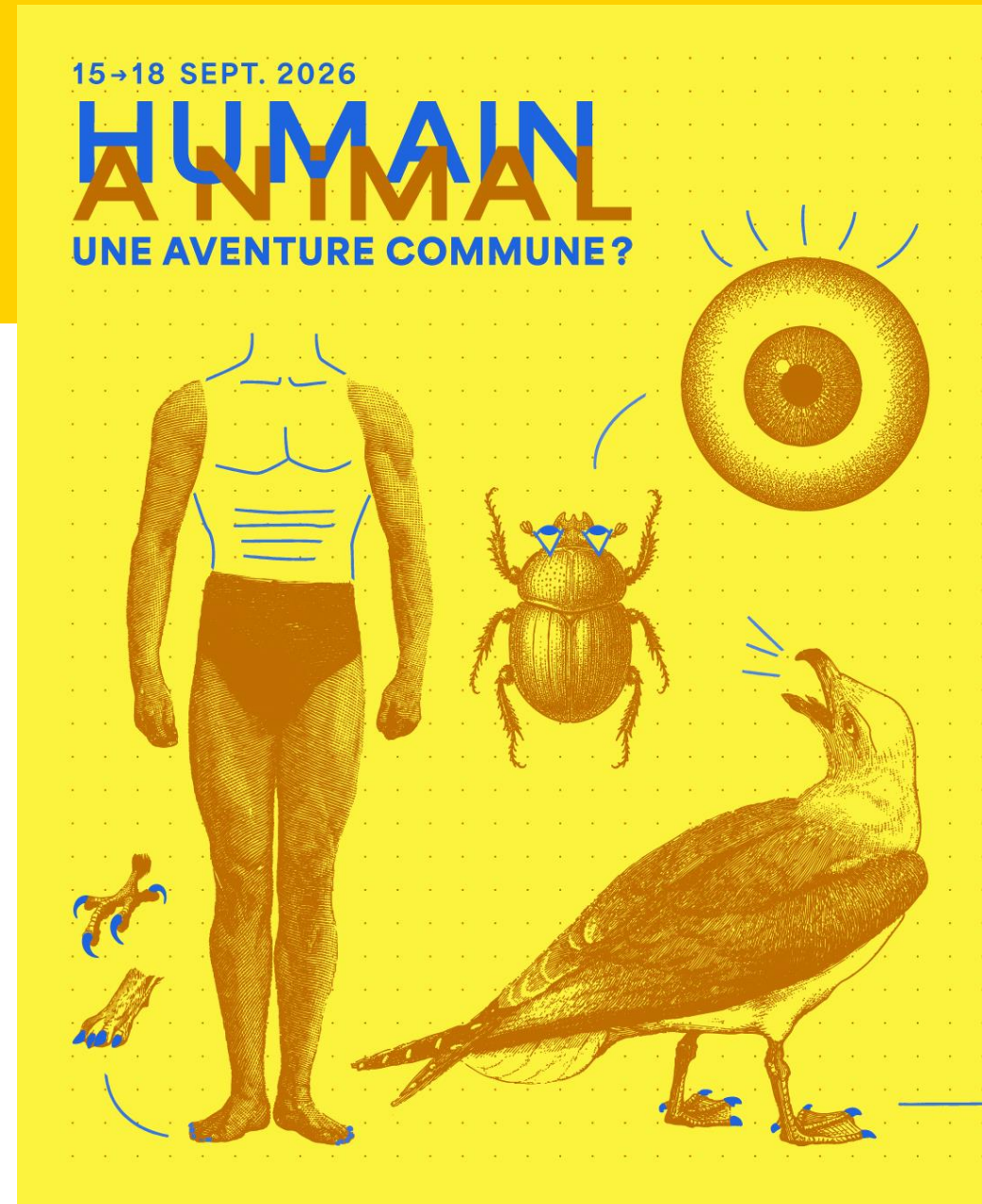
- **La BU !**
- **Le Centre de formation et d'autoformation en langues**
- **Les infrastructures sportives**
- **La santé**
- **L'orientation**
- **Respect et égalité**
- **Handicap**
- **Pour rester informés, consultez vos mails !!!**

Vos grands rdv !

Festival des sciences et des arts - du 15 au 20 septembre 2026 avec le temps fort **sur notre campus le 16 septembre + CONCERT gratuit** pour les étudiant.es au 6mic le soir à Aix.

VENDREDI 18 SEPTEMBRE	Marseille MUSEM	TOUT PUBLIC ENTRÉE LIBRE ET GRATUITE
 Forum 09h00-09h30 Accueil café	 Auditorium 09h30-09h45 Discours d'ouverture	 Auditorium 09h45-10h45 L'animalisation des humains → Table-ronde Voir
		 Auditorium 11h00-12h15 Quand les maladies passent des animaux aux humains

Campus en Fête : jeudi 8 octobre





Bonne rentrée et belle année universitaire à vous !



Rappel : vos deux principaux interlocuteurs :

Le responsable des L3 : E. Bain
(emmanuel.bain@univ-amu.fr)

Bureau d'appui à la pédagogie
(secrétariat d'Histoire) : Agnès
Tercinier

[allsh-histoire-hshsgae-
bap@univ-amu.fr](mailto:allsh-histoire-hshsgae-bap@univ-amu.fr)

Bureau C233 - [Bât. Egger](#)

Le PAB est ouvert du lundi au

Préparer et passer le CAPES d'histoire-géographie session 2027

- Un concours de recrutement à bac+3 pour les étudiants inscrits en licence 3 ou les titulaires d'une licence
- Pour les lauréats du concours : deux ans de formation professionnalisante en **master M2E INSPE** avec le statut d'élève-fonctionnaire puis fonctionnaire stagiaire :
 - En master 1, 12 semaines de stage, 1400€ net / mois
 - En master 2, responsabilité à mi-temps devant une classe, 1800€ net / mois

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/le-master-m2e-une-formation-professionnalisante-pour-les-futurs-enseignants-et-conseillers-d-1527>

Le nouveau parcours pour devenir professeur de collège et lycée ou conseiller principal d'éducation

BACCALAURÉAT

LICENCE DISCIPLINAIRE

L1 L2* L3*

* Possibilité de suivre des modules de préparation à l'enseignement et au concours en L3 à la rentrée 2025 et dès la L2 à la rentrée 2026.

Dès la session 2026 CONCOURS À BAC + 3*

2 épreuves d'admissibilité + 2 épreuves d'admission

* Hors agrégation.

Dès la rentrée 2026 MASTER MENTION PROFESSORAT DU 2^D DEGRÉ

M1

- 12 semaines de stage en établissement
- Rémunération des élèves fonctionnaires : environ 1 400 € nets/mois

M2

- Mise en responsabilité à mi-temps devant élèves
- Rémunération des fonctionnaires stagiaires : environ 1 800 € nets/mois



PROFESSEUR TITULAIRE

Rémunération à partir de 2 100 € nets/mois | 4 ans d'engagement à servir

Plus d'infos sur education.gouv.fr



Des femmes et des hommes qui changent la vie pour toute la vie

Le nouveau parcours pour devenir professeur des écoles

BACCALAURÉAT

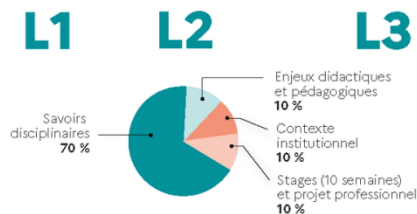
LICENCE DISCIPLINAIRE

L1 L2* L3*

* Possibilité de suivre des modules de préparation à l'enseignement et au concours en L3 à la rentrée 2025 et dès la L2 à la rentrée 2026.

LICENCE PROFESSORAT DES ÉCOLES (LPE)

Dès la rentrée 2026 Rentrée 2027



CONCOURS À BAC + 3

Pour les candidats inscrits en L3 :

- 2 épreuves d'admissibilité
- 2 épreuves d'admission

Dès la session 2026

Pour les candidats de LPE :

- 2 épreuves d'admission

A partir de la session 2028

Dès la rentrée 2026 MASTER MENTION PROFESSORAT DES ÉCOLES

M1

- 12 semaines de stage en établissement
- Rémunération des élèves fonctionnaires : environ 1 400 € nets/mois

M2

- Mise en responsabilité à mi-temps devant élèves
- Rémunération des fonctionnaires stagiaires : environ 1 800 € nets/mois



PROFESSEUR TITULAIRE

Rémunération à partir de 2 100 € nets/mois | 4 ans d'engagement à servir

Plus d'infos sur education.gouv.fr



Des femmes et des hommes qui changent la vie pour toute la vie

Le format du concours

Le concours du CAPES en L3

- 2 épreuves écrites (mars, avril) : une dissertation et un commentaire de documents. 1 épreuve en histoire, 1 épreuve en géographie
- 2 épreuves orales (mai, juin) : 1 leçon en histoire ou en géographie et un entretien professionnel

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/les-epreuves-du-capes-externe-bac3-section-histoire-et-geographie-1422>

Programme du Capes 2027

Histoire

Histoire ancienne

- La Grèce classique
- Rome : République et Empire

Histoire médiévale

- Contacts et conflits en Méditerranée, VIe-XIIIe siècles
- Société, Église et pouvoir politique dans l'Occident médiéval

Histoire moderne

- Première mondialisation, Renaissance, humanisme et réformes
- L'Europe du XVIIIe siècle, Révolution française et Empire

Histoire contemporaine

- Le XIXe siècle français : économie, société et politique, métropole
- Le XXe siècle : guerres mondiales, totalitarismes, génocides

Géographie

Géographie de la population :
démographie,
distribution spatiale
Géographie de la mondialisation :
acteurs, territoires,
maritimisation
Géographie de l'environnement :
milieux, ressources,
risques
Géographie de la France

Géographie de l'Union européenne

Géopolitique :
frontières, conflits

Géographie urbaine :
populations,
dynamiques, activités

Géographie rurale :
populations,
dynamiques, activités

Préparer le Capes dans les licences Géographie et Histoire (parcours 2)

Créations	Semestre	ECTS	Heures CM	Heures TD	Emploi du temps
UE à choix HHG3U01 Méthodologie des épreuves du capes d'histoire géographie 1	L2 semestre 3	6	0	36	Jeudi 13h-16h
UE à choix HHG4U01 Méthodologie des épreuves du capes d'histoire géographie 2	L2 semestre 4	6	0	36	Mardi 13h-16h
UE à choix HHG5U01 Méthodologie des épreuves du capes d'histoire géographie 3	L3 semestre 5	6	0	48	Lundi 14 h-16 h et mercredi 14h-16h
UE à choix HHG6U01 Méthodologie des épreuves du capes d'histoire géographie 4	L3 semestre 6	5	0	48	Mercredi 13h-15h et lundi 15h-17h
UE surnuméraire non créditée HHG5U02 Maîtrise des savoirs disciplinaires pour l'enseignement 1	L3 semestre 5	-	24	24	Vendredi 13h-17h
UE surnuméraire non créditée HHG6U02 Maîtrise des savoirs disciplinaires pour l'enseignement 2	L3 semestre 6	-	24	24	Vendredi 13h-17h

Inscriptions pédagogiques

Pour les UE à choix de L2 et L3 :

Inscription en ligne en même temps que les autres UE

Pour les UE surnuméraires de L3 :

Inscription papier en complétant la fiche pédagogique distribuée et à déposer au BAP (C233)

Contacts :

celine.regnard@univ-amu.fr

antoine.grandclement@univ-amu.fr